

Sobriété énergétique : pour une mobilisation collective

Olga Givernet*, Stéphane Piednoir**

Les effets du dérèglement climatique à l'échelle planétaire n'ont pas manqué durant cet été 2023 : records de chaleur en série, incendies d'ampleurs inédites, fonte vertigineuse de glaciers, pluies torrentielles, etc. Cela donne la mesure de ce qu'il convient d'entreprendre pour décarboner durablement et drastiquement notre société. Dans ce contexte, la sobriété énergétique devient plus que jamais un levier incontournable pour atteindre la neutralité climatique.

Malgré la vitalité des travaux académiques, la sobriété était loin d'être un objet politique identifié. Ce n'est que depuis la guerre d'agression russe en Ukraine, survenue le 24 février 2022, que le sujet a véritablement émergé dans le débat public. Aux problèmes d'approvisionnement en gaz entraînés par la guerre, s'ajouta l'arrêt d'une série de réacteurs nucléaires à la suite des phénomènes de corrosion sous contrainte. La survenue quasi simultanée de ces deux événements mit à mal notre capacité à assurer notre approvisionnement en énergie pour l'hiver. L'éventualité de devoir recourir à des délestages ne pouvait être écartée.

Après l'acte I du plan de sobriété énergétique d'urgence, l'acte II pour 2023-2024, dévoilé le 20 juin 2023 par le gouvernement, met l'accent sur la sobriété dans la durée : l'action est indispensable pour sortir des énergies fossiles et fait appel à la mobilisation générale. La sobriété s'annonce déjà au cœur de la stratégie française pour l'énergie et le climat.

* Députée de l'Ain.

** Sénateur de Maine-et-Loire.

Le rôle de l'OPECST

Depuis sa création en 1983, l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (OPECST) est reconnu pour la qualité de ses rapports qui alimentent les pistes de transformation dans les domaines qui lui sont dévolus. Il était donc naturel que la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire de l'Assemblée nationale saisisse l'OPECST pour mener une étude visant à mesurer «Les implications en matière de recherche et d'innovation technologique de l'objectif de sobriété énergétique».

Alors que le gouvernement était affairé à la gestion de la crise énergétique, un éclairage sur les implications de la sobriété énergétique fondé sur une analyse rigoureuse des travaux scientifiques s'avérait utile. Ensuite, la sobriété restait un objet politique encore à consolider. Il s'agissait de défricher, analyser et avancer de premières recommandations pour poser les jalons d'une politique de sobriété structurelle.

Nommés rapporteurs, nous avons eu à cœur d'envisager tous les secteurs potentiellement impliqués dans cette évolution, tant technologique que sociétale. Nous avons ainsi auditionné une cinquantaine d'experts, issus non seulement des bancs de l'université, mais aussi du monde associatif, économique et institutionnel.

Cette étude sur la sobriété énergétique a été adoptée à l'unanimité des membres de l'OPECST le 27 juin 2023. L'ensemble des membres de l'Office a salué un travail «fouillé» et «novateur», qui nous l'espérons permettra aux lecteurs de mieux

appréhender combien la sobriété est essentielle pour mener à bien notre transition énergétique.

De la tempérance à la sobriété

La sobriété est loin d'être une idée nouvelle. Elle puise son origine dans l'Antiquité grecque, période où la tempérance, synonyme de modération ou de retenue volontaire de soi, était considérée comme l'une des quatre vertus cardinales. Mais au cours du XVIII^e siècle, les sciences modernes amènent à penser que les ressources de la planète sont facilement exploitables pour produire de l'énergie, voire inépuisables. De sorte que la sobriété devient moralement scandaleuse et finit par être perçue comme « un signe de misère ou de retard » (François Jarrige, « Sobriété énergétique, un nouvel oxymore? », AOC, février 2020).

Ce n'est donc qu'à partir des années 1990, dans le cadre du débat sur les limites de la croissance et l'élaboration d'un agenda de développement durable, que la sobriété redevient un sujet d'intérêt académique. On peut citer en ce sens les travaux de l'économiste allemand Wolfgang Sachs qui ont joué un grand rôle dans la remise au goût du jour du concept en résumant la sobriété à quatre «D» : décélérer, désencombrer, décentraliser et démarchandiser. Puis en France l'ouvrage de Pierre Rabhi *Vers la sobriété heureuse* (2010) qui a fortement contribué à populariser le concept.

Une définition qui s'impose

Pour autant, la sobriété reste encore assez mal définie. Pratiquement chacun des interlocuteurs rencontrés au cours de nos auditions en a proposé une définition différente. Plus encore, la notion prête aujourd'hui à confusion en raison de son instrumentalisation politique, entendue d'un côté du spectre politique comme une décroissance inévitable pour préserver la planète et de l'autre comme un renoncement, voire un sacrifice, rimant avec écologie punitive.

Malgré la grande diversité des définitions, une s'est imposée à nos yeux, celle du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du

climat (GIEC). Nous entendons ainsi la sobriété comme « l'ensemble des mesures et des pratiques du quotidien qui évitent la demande en énergie, matière et eau, tout en garantissant le bien-être de tous dans le respect des limites planétaires ».

Cette définition a au moins cinq grands mérites :

1. Elle opère une distinction claire avec l'efficacité énergétique. Quand l'efficacité vise à optimiser la consommation énergétique pour satisfaire un besoin, la sobriété consiste à éviter ou réduire le besoin lui-même. L'efficacité, c'est « consommer moins » ; la sobriété, c'est « consommer mieux ».
2. Elle fait l'objet d'un certain consensus international qui permet de s'accorder sur une grammaire commune.
3. Elle ne se limite pas au seul domaine de l'énergie en s'appliquant à toutes les ressources.
4. Elle signale que consommer moins de ressources ne signifie pas renoncer à la croissance ou au progrès, comme le montrent les derniers travaux en sciences économiques, dont le volet sobriété du rapport de Jean Pisani-Ferry et Selma Mahfouz sur « Les incidences économiques de l'action pour le climat » (2023).
5. Elle met l'accent sur le fait que la sobriété ne repose pas uniquement sur des comportements individuels, mais également sur un cadre collectif les favorisant.

Poussant le travail analytique un cran plus loin, nous avons aussi distingué trois grandes trajectoires pour guider l'élaboration d'une politique de sobriété et construire une société plus sobre. En se fondant sur les travaux des professeurs Julie Mayer et Mathias Guérineau, que nous avons auditionnés, nous estimons que la sobriété se décline selon trois niveaux complémentaires :

Sobriété énergétique : pour une mobilisation collective

- Une sobriété monitorée qui consiste à rationaliser la consommation de ressources sans remettre en question nos modes de vie. Dans cette approche, la technologie joue un rôle majeur en permettant non seulement d'identifier les sources d'économies à travers des outils de mesure, mais aussi d'initier des changements de comportement.
- Une sobriété gouvernée qui suppose de réorganiser en profondeur les infrastructures et les règles qui les gouvernent. Cette démarche met l'aménagement et le développement du territoire au cœur des efforts de sobriété.
- Une sobriété symbiotique qui vise à proposer des usages plus en synergie avec la nature. Dans cette trajectoire, la nature des technologies doit aussi être repensée vers la *low tech*, une démarche de conception fondée sur le questionnement des besoins pour ne garder que l'essentiel des produits et réduire leur complexité technologique.

Un pilier essentiel de la transition énergétique

Si la sobriété énergétique a été jusque-là trop souvent ignorée, elle émerge aujourd'hui comme un levier incontournable de la transition écologique. Comme l'a rappelé la ministre de la Transition énergétique, Agnès Pannier-Runacher, lors de son audition devant l'OPECST, la sobriété énergétique est devenue l'un des quatre piliers de la politique énergétique française. Aux côtés de l'efficacité énergétique, de l'accélération des renouvelables et de la relance du nucléaire, elle est « probablement le levier le plus rapide et le moins coûteux à mettre en œuvre ».

Ici se trouve une particularité française. Alors que nous souhaitons identifier les politiques mises en œuvre par nos partenaires internationaux, dont l'Allemagne et le Japon, il est ressorti de cette étude comparative que la France dispose d'une vision très singulière de la sobriété. Si ces pays ont pris des mesures de sobriété par le passé, elles ont le plus souvent été conçues de manière temporaire pour faire face aux crises.

Ainsi en va-t-il de la politique de sobriété élaborée par le Japon suite à l'accident de Fukushima qui, si elle a porté ses fruits, n'a pas donné lieu à un suivi dans le temps. De même en Allemagne où le gouvernement, s'il promeut les écogestes, met surtout en avant l'efficacité énergétique, ce qui fait que la sobriété est quasiment absente du débat public.

L'idée d'une politique de sobriété structurelle, indépendante des saisons et de la conjoncture, est donc une véritable originalité française, qu'il convient de cultiver et de renforcer. Les scénarios de transition sont unanimes. L'ADEME, RTE ou encore négaWatt accordent tous la part belle à la sobriété. Dans son bilan prévisionnel de septembre 2023, RTE a, par exemple, revu à la hausse ses projections de la demande d'électricité à l'horizon 2035 (entre 580 et 640 TWh, contre 540 TWh précédemment). Dans ce contexte, le gestionnaire conclut que la sobriété n'est plus une option pour assurer l'équilibre entre capacité de production et consommation électrique.

En plus de cette donnée essentielle de bouclage entre production et consommation, nous estimons que la sobriété est incontournable pour au moins six raisons. Elle permet notamment de :

1. Contribuer à la baisse des émissions de gaz à effet de serre en réduisant la demande en énergies, notamment fossiles, et les émissions directement associées à leur utilisation.
2. Réduire la pression sur les ressources minérales en limitant la fabrication d'équipements consommateurs de métaux rares, comme les batteries ou les terminaux numériques, dont les téléphones et ordinateurs.
3. Faciliter l'acceptabilité de nouvelles infrastructures de production d'électricité décarbonée : en permettant d'en limiter le nombre, la sobriété pourrait contribuer à faciliter l'acceptation sociale de celles qui demeureront nécessaires.

4. Lutter contre l'effet rebond, phénomène qui se traduit par une hausse de la consommation d'un bien suite à une amélioration de son efficacité. Une meilleure isolation peut pousser à augmenter la température de chauffage. La sobriété est en ce sens un complément essentiel à l'efficacité énergétique.
5. Renforcer la souveraineté énergétique française en limitant notre dépendance à des sources d'approvisionnement externes.
6. Générer de nombreux co-bénéfices qui transcendent son objectif initial. Par exemple, les mobilités douces permettent non seulement de réduire la pollution, mais aussi d'améliorer la santé des utilisateurs et de réduire la congestion routière.

Des freins nombreux et puissants

Un constat nous a longuement préoccupés durant ces neuf mois de réflexion; l'acceptabilité sociale d'une politique publique étant souvent la clé de son succès. À mesure des auditions, une question revenait en boucle. Formulée selon des modalités différentes, elle restait néanmoins la même. Comment peut-on embarquer nos concitoyens vers davantage de sobriété? Par quels moyens peut-on rendre la sobriété acceptable, voire désirable, aux yeux de tous? Quels obstacles doit-on lever pour construire une société plus sobre?

En tout état de cause, des freins puissants existent au niveau logistique, économique, social ou encore psychologique qui limitent l'adoption de la sobriété à grande échelle. Et nous sommes convaincus que la première pierre d'une politique de sobriété doit être de tenter de lever ces obstacles ou, *a minima*, de les atténuer. Nous avons en ce sens identifié six freins principaux sur lesquels il convient d'agir en priorité :

1. Le manque d'information des usagers, qui ne disposent pas de données suffisamment claires sur la consommation énergétique des produits qu'ils achètent.

Si de nombreux progrès ont été réalisés ces dernières années avec la création d'une multiplicité d'indicateurs — étiquetage énergétique, affichage environnemental ou encore indice de réparabilité —, ces derniers restent difficilement lisibles. Plus encore, ils ne permettent pas de connaître la consommation des équipements en temps réel.

2. La pression publicitaire sur l'acte d'achat. Le rôle de la publicité est majeur dans les mécanismes de consommation. Elle véhicule des récits, souvent en contradiction avec des comportements sobres, qui influencent les pratiques d'achat. Mieux encadrer la publicité permettrait ainsi d'éviter d'orienter le consommateur vers les produits les plus énergivores. C'est tout le sens de l'interdiction de la publicité pour les voitures les plus polluantes, comme les SUV, prévue pour 2028.
3. L'arbitrage budgétaire entre quantité et qualité, la première option continuant à être majoritairement privilégiée par les consommateurs. Le choix de la qualité implique souvent des changements d'habitudes pour privilégier la durabilité d'un bien à l'immédiateté de sa consommation. Il suppose également un investissement financier qui rend difficile l'accès des ménages les plus modestes aux équipements les plus sobres.
4. L'existence de prérequis logistiques à la sobriété qui dépendent souvent de l'échelon territorial. Loin de se limiter à la régulation des éclairages publics, la sobriété suppose un développement territorial permettant de structurer les villes et villages en favorisant les transports en commun, la réduction des distances ou encore la rénovation des bâtiments, plutôt que de nouvelles constructions.
5. La difficulté à changer les habitudes, en particulier la relation au temps. Les sociétés modernes étant caractérisées par

une accélération des rythmes de vie. Les comportements sobres peuvent parfois être perçus comme une perte de temps. Il en va ainsi du recours aux transports en commun, alors qu'ils permettent souvent de réaliser une autre activité durant le trajet.

6. Le sixième frein, fortement relié au précédent, concerne les normes sociales qui imposent des pratiques stéréotypées, voire des obligations. Ces comportements, profondément ancrés dans le tissu social, peuvent constituer des obstacles importants à la sobriété. Les modes vestimentaires, dont la *fast fashion*, en sont probablement l'une des illustrations les plus emblématiques.

Pour une politique du juste assez

Face à l'ampleur de ces freins, qui le plus souvent renvoient à un manque d'information et à la force des conventions, nous sommes convaincus qu'une politique du « juste assez » peut servir de guide vers des comportements plus sobres. S'il n'est pas forcément difficile de prendre conscience collectivement que nous vivons dans une trajectoire de surconsommation, néfaste pour l'environnement, l'enjeu est de faire accepter des changements de comportements sans revêtir un caractère punitif. C'est le défi fondamental de l'acceptabilité d'une sobriété bien comprise qui contribuera à l'objectif de décarbonation!

Nos travaux ont donc mis en lumière un principe assez simple, bien connu de nos amis canadiens, pour tenter d'embarquer nos concitoyens : le juste assez. Cette notion invite à repenser nos besoins, en privilégiant la qualité sur la quantité, éliminant ainsi les excès et le superflu. Elle plaide en faveur d'un mode de vie responsable où le respect de l'environnement est mis au cœur de l'action individuelle et collective. Le juste assez répond en outre à une demande croissante de donner un sens à nos choix de consommation.

Plutôt que de céder à la tentation des interdits ou des restrictions, une politique du juste assez

viserait avant tout à mieux informer les Français sur les nombreux atouts de la sobriété. En multipliant les messages valorisant ses co-bénéfices — pour la santé, le climat ou encore le portefeuille — sans verser ni dans la moralisation, ni dans la culpabilisation, nous sommes certains que la sobriété sera de moins en moins perçue comme une entrave. Elle émergera comme une voie d'accès à une meilleure qualité de vie, tout en redéfinissant les comportements de consommation, vers une réconciliation du confort et de la durabilité.

Dans le but de poser les premiers jalons d'une politique de sobriété qui traduisent concrètement cette vision, nous avons formulé 24 recommandations dans les secteurs des transports, des bâtiments, du numérique ou encore de la publicité. Soyons clairs : ne pas céder à la tentation des interdits ou des restrictions, ne veut pas dire ne pas légiférer ou réglementer. Il s'agit d'utiliser la force de la loi, non pas pour prescrire des comportements, mais pour lever les freins à une consommation plus sobre et réorienter l'offre de biens et services.

Nos recommandations phares

1. Impliquer tous les secteurs

À travers nos travaux, nous avons eu à cœur d'envisager tous les secteurs d'activité qui ont un rôle à jouer dans les efforts de sobriété énergétique. De manière générale, nous appelons à améliorer l'écoconception des produits, une démarche qui cherche à limiter leur impact environnemental dès la phase de conception. Dans le sillon de la loi du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique (REEN), qui instaure une formation obligatoire à l'écoconception pour les ingénieurs informatiques, nous proposons de généraliser ces formations pour tous les cursus d'ingénierie, d'architecture, mais aussi de communication.

Dans le domaine des transports, nous proposons d'alléger la masse des véhicules en développant la filière des véhicules dits intermédiaires — véhicules ultralégers qui ne dépassent pas

600 kg. C'est mécanique : des voitures moins lourdes consomment moins d'énergie, aussi bien dans les phases de construction que d'utilisation. Il faut aussi continuer à soutenir et à rendre accessible le rétrofit des véhicules thermiques, particulièrement vertueux en termes d'énergie grise — énergie totale dépensée pour la production d'un bien.

De même, nous appelons à accélérer les démarches de covoiturage et l'aménagement de pistes cyclables. Ces mesures présentent plusieurs bénéfices : réduction des émissions de gaz à effet de serre, des coûts de transport, des besoins en places de stationnement, de la congestion routière, surtout dans les zones urbaines denses, et amélioration de la santé publique. S'employer à montrer les co-bénéfices de la sobriété est un moyen de la rendre acceptable, mais qui ne peut fonctionner sans proposer une organisation différente des infrastructures, pour un usage sûr et fluide.

Du côté des bâtiments, nous plaçons pour une généralisation des dispositifs de gestion active de l'énergie, en les intégrant notamment dans le programme MaPrimeRénov'. Ces solutions, qui permettent de piloter et de visualiser les consommations, pourraient réduire de près de 20 % la demande en énergie d'un logement, sous réserve d'une motivation suffisante des utilisateurs. Du côté des collectivités locales et des entreprises, tirer le meilleur parti de ces dispositifs suppose également de renforcer la formation du personnel de maintenance et d'entretien à la gestion technique des bâtiments.

Dans le domaine du numérique, nous recommandons de prolonger la garantie légale des équipements à 5 ans. Près de 80 % des émissions de CO₂ du numérique et une large proportion de sa consommation énergétique proviennent de la fabrication et de l'utilisation des terminaux — téléphones et ordinateurs. Cette mesure vise à réduire l'empreinte environnementale du secteur en allongeant la durée de vie des équipements.

Sur le plan logiciel, nous plaçons pour que les mises à jour soient scindées en deux catégories : les mises à jour de conformité, indispensables

à la sécurité des systèmes, et les mises à jour de confort, relevant d'un relooking superficiel. Ces dernières peuvent être omises afin de ne pas surcharger la capacité de stockage du produit et la fluidité de son fonctionnement. L'objectif est de lutter contre l'obsolescence des équipements numériques, désormais bien identifiée par les consommateurs.

2. Favoriser l'acceptabilité

À côté des efforts pour réduire la consommation énergétique, il nous semble essentiel de travailler à rendre la sobriété plus acceptable. Cela doit notamment débiter par le lancement d'un programme de recherche pluridisciplinaire avec pour vocation de :

- Quantifier les co-bénéfices de la sobriété, comme l'amélioration de la santé ou la création de liens sociaux, afin de mieux démontrer les avantages qu'offre la sobriété dans la vie de tous les jours et susciter l'adhésion.
- Travailler sur la manière de communiquer au mieux, avec la conviction qu'une information pertinente et mesurée peut davantage inciter à la sobriété que les messages anxigènes trop souvent diffusés. Un leitmotiv : la pédagogie plutôt que le sermon!
- Développer des politiques et des incitations économiques pour promouvoir des comportements plus sobres, en s'attardant tout particulièrement sur la question de l'efficacité du signal-prix et l'identification des inégalités susceptibles de freiner la transition vers une société plus sobre.

En matière d'éducation, nous appelons à appliquer dès maintenant à l'école la règle des «3-6-9-12». Proposée en 2008 par le psychiatre Serge Tisseron, cette règle donne des conseils d'usage des écrans pour les enfants. Pas d'écran avant 3 ans, pas de console de jeux portable avant 6 ans, pas d'internet sans supervision avant 9 ans et un accès à internet autonome mais prudent à partir de 12 ans. À noter que la Suède, pays précurseur dans l'introduction du numérique dans les salles

de classe, a annoncé en mai faire marche arrière face à la baisse du niveau scolaire, notamment en lecture et en compréhension.

Il est ainsi apparu dans nos travaux que la sobriété numérique reste une dimension assez négligée de la démarche de sobriété énergétique. Or, en plus d'éviter une consommation énergétique due à ces nouvelles pratiques pédagogiques, la sobriété numérique apparaît comme essentielle pour préserver la santé de nos enfants et leur capacité de développement. Nous devons amplifier les recherches en neurosciences pour toujours mieux comprendre l'impact des écrans sur nos enfants et en adapter l'usage.

À la suite de la loi du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique qui introduit une formation à la sobriété numérique dès le plus jeune âge, il s'agit de promouvoir une modération des écrans pour le bénéfice immédiat des enfants et ancrer durablement ces comportements dans les mentalités. Nous devons aller plus loin pour faire accepter cette sobriété en matière éducative. Il y a nécessité de s'aider des sciences sociales pour identifier les freins à la sobriété numérique (peur du décrochage social, fracture numérique, etc.) et construire des messages de sensibilisation montrant ses co-bénéfices.

Du côté de la publicité qui joue un rôle important dans l'orientation des choix de consommation, nous appelons à étendre l'obligation d'inclure un message éducatif promouvant une utilisation rationnelle de l'énergie — «L'énergie est notre avenir, économisons-là!» — à tous les produits et services énergivores, non plus seulement aux seules entreprises du secteur énergétique. Pour aller plus loin, il est possible de rendre obligatoire l'affichage de la classe énergétique des produits dans toutes les publicités. Ces mesures constitueraient un pas supplémentaire et bienvenu vers un meilleur encadrement de la publicité pour des comportements plus sobres.

Enfin, de manière transversale, nous préconisons d'inclure des critères de bonne prise en compte de la sobriété dans les études d'impact

législatives et pour tout investissement public important. La sobriété doit devenir un principe guidant la décision publique. C'est une question d'efficacité et de justice sociale. Il est difficilement concevable de promouvoir l'adoption de comportements plus sobres, sans que le secteur public ne montre l'exemple.

Pour une mobilisation collective

Vous l'avez compris, si nous devons tirer une unique conclusion de cette étude, c'est l'urgence d'engager la France dans une démarche de sobriété structurelle, qui va au-delà de la simple chasse aux gaspillages. Pour sortir de la dépendance aux énergies fossiles, renforcer l'indépendance énergétique de la France ou encore réduire la pression sur les ressources minérales, la sobriété est désormais incontournable.

Plutôt qu'un idéal à atteindre, la sobriété doit être vue comme un principe d'action. Ce n'est pas la baisse de la consommation d'énergie qui doit être recherchée en soi, dans une sorte de nouveau refrain décroissant. Bien au contraire, il s'agit d'utiliser le potentiel qu'offre la sobriété pour faire face aux grands défis auxquels notre pays est confronté. La sobriété doit tout entière être mise au service de l'atteinte de nos objectifs climatiques et du bouclage énergétique, dans ses dimensions aussi bien monitorée, que gouvernée et symbiotique.

Les freins à la sobriété sont certes puissants, mais nous sommes convaincus que nous pouvons les surmonter en promouvant une politique du juste assez fondée sur la valorisation des atouts bien réels que la sobriété offre au quotidien. Pour cela, il est essentiel que chacun d'entre nous — citoyen, associatif, chercheur, industriel, élu local ou national — se saisisse de ce nouvel objet politique.

Alors que le gouvernement est en train de valider la future stratégie française sur l'énergie et le climat, les prochains mois seront à tous égards déterminants pour poser les premières pierres d'une politique de sobriété structurelle pour notre pays.

BIOGRAPHIES

Ingénieure aéronautique de métier, **OLGA GIVERNET** est députée Renaissance de l'Ain depuis 2017. Dès le début de son deuxième mandat, elle s'engage en faveur de la sobriété énergétique. Elle est nommée vice-présidente de la commission d'enquête sur la souveraineté énergétique de la France, puis co-rapporteuse d'une étude de l'OPECST sur la sobriété énergétique. Elle est membre de la Commission des affaires étrangères et pilote, depuis mai 2023, un groupe de travail ministériel sur la sobriété dans le cadre de la préparation de la stratégie française sur l'énergie et le climat.

Ancien maire de Montreuil-Juigné (49), **STÉPHANE PIEDNOIR** est sénateur Les Républicains de Maine-et-Loire depuis 2017. Professeur agrégé de mathématiques, il est vice-président de la Commission de la culture, de l'éducation, de la communication et du sport. Il est notamment rapporteur pour avis des crédits sur l'enseignement supérieur. Également très investi au sein de l'OPECST, il a été co-rapporteur de plusieurs travaux sur les véhicules thermiques, la sobriété et l'avenir de la filière nucléaire. Il est aussi membre des groupes d'études «Énergie» et «Numérique».